



## Panorama de l'activité bancaire dans les COM du Pacifique en 2017

Le marché bancaire des COM du Pacifique, dont la structure a peu évolué sur les quatre dernières années, est organisé essentiellement autour des grands groupes bancaires métropolitains et d'autres acteurs locaux importants comme les banques relevant de la sphère publique (Banque SOCREDO, Banque calédonienne d'investissement).

L'encours total de crédits des établissements bancaires étudiés de la zone Pacifique, à savoir les quatre établissements de crédit de la Nouvelle-Calédonie et les trois établissements de crédit de la Polynésie française, s'inscrit en hausse de 2,8 % en 2017, de même que la collecte des dépôts (+2 %). En Nouvelle-Calédonie, en écho à des indicateurs économiques en amélioration, en particulier au second semestre, les encours de crédits progressent de 3,5 %. En Polynésie française, alors que la bonne tenue de l'économie se confirme, l'activité de crédit renoue avec la croissance après cinq années de réduction et progresse de 1,6 %.

La qualité du portefeuille des banques calédoniennes se maintient avec un taux de créances douteuses de 3,1 %. La qualité du portefeuille des établissements de crédit polynésiens, qui s'était déjà améliorée en 2015 et en 2016 à la faveur de cessions de créances douteuses à des établissements métropolitains spécialisés dans le recouvrement, s'inscrit selon la même tendance en 2017. Après avoir culminé à 12,7 % en 2014, le taux d'encours douteux se réduit de moitié pour atteindre 6,5 %, dans un environnement économique favorable.

Le produit net bancaire (PNB) des banques reste stable en Nouvelle-Calédonie (+0,1 %) et diminue de 5,2 % en Polynésie française, notamment sous l'effet de la baisse des intérêts nets. Les conditions d'exploitation s'infléchissent dans les deux géographies, en raison de la hausse des frais pour services extérieurs et, pour la Nouvelle-Calédonie, des frais de personnel. Toutefois, à 52,4 %, le coefficient d'exploitation calédonien est avantageusement positionné par rapport à celui de la Polynésie française (76 %), en dégradation permanente.

Le coût du risque diminue de près de moitié en 2017 en Nouvelle-Calédonie, absorbant 7,9 % du résultat brut d'exploitation. Il contribue positivement au résultat en Polynésie française, représentant plus de 38 % du résultat brut d'exploitation. En lien avec les évolutions du coût du risque, le résultat net agrégé des banques calédoniennes augmente de 4,6 % sur l'année et celui des banques polynésiennes affiche une hausse de 14,8 %.

Compte tenu de la hausse du résultat, les indicateurs de rentabilité des banques calédoniennes repartent à la hausse après s'être infléchis depuis deux ans. Les indicateurs de rentabilité des banques polynésiennes s'améliorent eux aussi sur l'année.

### Secteur bancaire en 2017 (tous établissements du secteur bancaire)

	Nouvelle-Calédonie	Polynésie française	Wallis-et-Futuna	COM zone F CFP	DCOM zone euro	France entière
Établissements du secteur bancaire (EB) de la zone d'émission <sup>(1)</sup>	9	6	1	16	31	737
dont Établissements de crédit (EC)	4	3	1	8	16	348
Établissements de crédit spécialisés (ECS)	1	0	0	1	5	76
Sociétés de financement (SF)	4	3	0	7	10	181
Effectifs <sup>(2)</sup>	1 268	1 071	8	2 347	5 754	404 001
Nombre de comptes ordinaires par habitant	0,87	0,76	0,45	0,81	0,89	1,25
Nombre de cartes bancaires par habitant	1,10	0,79	0,11	0,93	1,11	1,05
Nombre d'habitants par guichet bancaire <sup>(3)</sup>	2 126	1 852	2 900	1 993	3 419	2 368
Nombre d'habitants par DAB/GAB	991	1 595	5 800	1 241	1 344	1 144
Encours de crédits (milliards de F CFP) <sup>(4)</sup>	778	460	2	1 240	5 125	328 186
Encours de dépôts (milliards de F CFP) <sup>(4)</sup>	802	553	7	1 362	4 099	388 336

(1) Nombre d'établissements "France entière" : total des établissements bancaires agréés par l'ACPR en 2017 - Source des données : rapport d'activité 2017 de l'ACPR.

(2) Effectifs "France entière" : Source des données : BCE.

(3) Nombre d'habitant par guichet : guichets permanents et périodiques.

(4) COM zone F CFP : tous EB de la zone d'émission. DCOM zone euro : tous EB installés localement. France entière : Données 2016. EC, ECS et SF uniquement.

# PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES INTERVENANT DANS LES COM DU PACIFIQUE EN 2017

## 3 GRANDS GROUPES BANCAIRES NATIONAUX

## AUTRES

### Le groupe Banque Populaire Caisse d'Épargne (BPCE)

### Le groupe Société Générale

### Le groupe BNP Paribas

#### Le réseau BRED/BP

#### Le réseau BPCE IOM

#### Le réseau Natixis

#### Les établissements de crédit

#### Les établissements de crédit

#### Les sociétés de financement

#### Les établissements de crédit

#### Les établissements de crédit

#### Les établissements de crédit

#### Les établissements de crédit spécialisés

#### CASDEN Banque Populaire

Nouvelle-Calédonie  
Polynésie française

#### Banque de Nouvelle- Calédonie (BNC)

Nouvelle-Calédonie

#### Banque de Tahiti

Polynésie française

#### Océor Lease Nouméa

Nouvelle-Calédonie

#### Océor Lease Tahiti

Polynésie française

#### Société Générale Calédonienne de Banque (SGCB)

Nouvelle-Calédonie

#### Banque de Polynésie

Polynésie française

#### Les sociétés de financement

#### Nouméa Crédit

Nouvelle-Calédonie

#### Crédit Calédonien et Tahitien (CREDICAL)

Nouvelle-Calédonie

#### Sogelease BDP

Polynésie française

#### BNP Paribas Nouvelle- Calédonie (BNPP NC)

Nouvelle-Calédonie

#### Banque de Wallis-et- Futuna (BWF)

Wallis-et-Futuna

#### Banque Calédonienne d'Investissement (BCI) <sup>(1)</sup>

Nouvelle-Calédonie

#### Banque SOCREDO <sup>(2)</sup>

Polynésie française

#### Les sociétés de financement

#### SOCALFI

Nouvelle-Calédonie

#### OFINA <sup>(3)</sup>

Polynésie française

#### Agence française de développement (AFD)

Nouvelle-Calédonie  
Polynésie française  
Wallis-et-Futuna

#### INTER INVEST

Polynésie française

#### Crédit Agricole Mutuel

Nouvelle-Calédonie

#### Les établissements à statut particulier

#### Caisse des Dépôts et des Consignations (CDC)

Nouvelle-Calédonie  
Polynésie française

#### Les institutions financières internationales

#### Banque européenne d'investissement (BEI)

Nouvelle-Calédonie  
Polynésie française  
Wallis-et-Futuna

Établissements bancaires de la zone d'émission intervenant dans les COM du Pacifique :

- 8 banques
- 7 sociétés de financement
- 1 établissement de crédit spécialisé

D'autres établissements hors zone d'émission interviennent également dans les COM du Pacifique. Les principaux sont :

- 2 sociétés de financement
- 1 institution financière internationale
- 1 établissement à statut particulier
- 1 banque mutualiste et coopérative

(1) Actionnaires : collectivité de Nouvelle-Calédonie : 50 %, le Groupe BRED Banque Populaire : 49,9 % et l'AFD : 0,1 %.

(2) La collectivité territoriale de la Polynésie française en est l'actionnaire majoritaire (50 %). L'AFD est l'actionnaire de référence (35 %) et la BRED Banques Populaires est actionnaire à 15 %.

(3) La Banque SOCREDO est actionnaire à 75 % et l'OPT à 25 % de la société OFINA.

# UN SECTEUR ORGANISÉ AUTOUR DES GROUPES BANCAIRES MÉTROPOLITAINS ET D'ACTEURS RÉGIONAUX

Le paysage bancaire des COM du Pacifique, dont la structure demeure identique sur la période 2014-2017, est organisé essentiellement autour des groupes bancaires métropolitains et d'acteurs régionaux dont le capital est partagé avec des collectivités locales :

- le groupe **Banque Populaire et Caisse d'Épargne** (BPCE), qui concentre 30,4 % des encours, est présent localement à travers la Banque de Tahiti et la Banque de Nouvelle-Calédonie (BNC), ainsi que deux sociétés de financement, Océor Lease Tahiti et Océor Lease Nouméa, affiliées au réseau Natixis ;
- le groupe **Société Générale** (16,5 % des encours) est implanté localement via deux banques, la Société Générale Calédonienne de Banque (SGCB) et la Banque de Polynésie, ainsi que trois sociétés de financement, le Crédit calédonien et tahitien (Crédical), Nouméa crédit et Sogelease ;
- le groupe **BNP Paribas** (5,1 % des encours) intervient en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna à travers deux enseignes, la BNP Nouvelle-Calédonie et la Banque de Wallis-et-Futuna (BWF) ;
- les **acteurs régionaux de la sphère publique**, ex-filiales de l'Agence Française de Développement (AFD), la Banque SOCREDO et sa filiale OFINA, société de financement, et la Banque calédonienne d'investissement (BCI), qui sont les deux banques les plus importantes de la zone d'émission.

D'autres enseignes non rattachées à ces groupes bancaires, ou seulement *via* des participations minoritaires, interviennent dans la zone monétaire du Pacifique : une société de financement, SOCALFI, filiale du fonds d'investissement américain CERBERUS, ainsi qu'un établissement de crédit spécialisé, le Crédit Agricole Mutuel en Nouvelle-Calédonie.

L'activité des banques installées localement est principalement orientée vers l'intermédiation bancaire, tandis que les activités de marché et de banque privée sont exercées en métropole. Parallèlement, des établissements situés hors de la zone d'émission, en particulier l'AFD, la CASDEN et la CDC, interviennent, soit par le biais de représentations locales soit depuis la métropole, essentiellement dans le financement des collectivités, des grandes entreprises et du logement. Au 31 décembre 2017, l'encours des crédits consentis dans les collectivités d'outre-mer du Pacifique s'élève à 1 760 milliards de F CFP, en hausse de 2,6 % sur l'année. Plus de 70 % de ces encours sont portés par les établissements bancaires locaux.

Même s'ils sont en augmentation, la densité des équipements bancaires ainsi que le taux de bancarisation restent en deçà des niveaux observés en France métropolitaine. La Nouvelle-Calédonie affiche des niveaux très proches, mais pas la Polynésie française, en raison du morcellement de son territoire, ni Wallis-et-Futuna dont l'économie reste encore traditionnelle, même si le territoire dispose désormais d'un deuxième distributeur de billets, à Futuna.

## LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

L'ensemble des lois régissant le secteur bancaire en France est réuni dans un texte de référence unique, le [Code monétaire et financier](#), entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2001. La législation bancaire applicable dans les COM du Pacifique relève de la compétence de l'État. Les établissements du secteur bancaire agréés par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) relèvent depuis 2014 de l'un des statuts juridiques suivants :

- **Le statut d'établissement de crédit (EC)** : délivré à des entités qui effectuent cumulativement des opérations de crédit, d'intermédiation financière et de réception de fonds remboursables du public.
- **Le statut de société de financement** : délivré aux entités qui effectuent uniquement des opérations de crédit.
- **Le statut d'établissement de crédit spécialisé** : accordé aux ex-sociétés financières qui n'ont pas fait de demande d'agrément pour devenir des sociétés de financement et qui réalisent cumulativement des opérations de crédit, d'intermédiation financière et « d'émission continue d'obligations et d'autres titres comparables ».

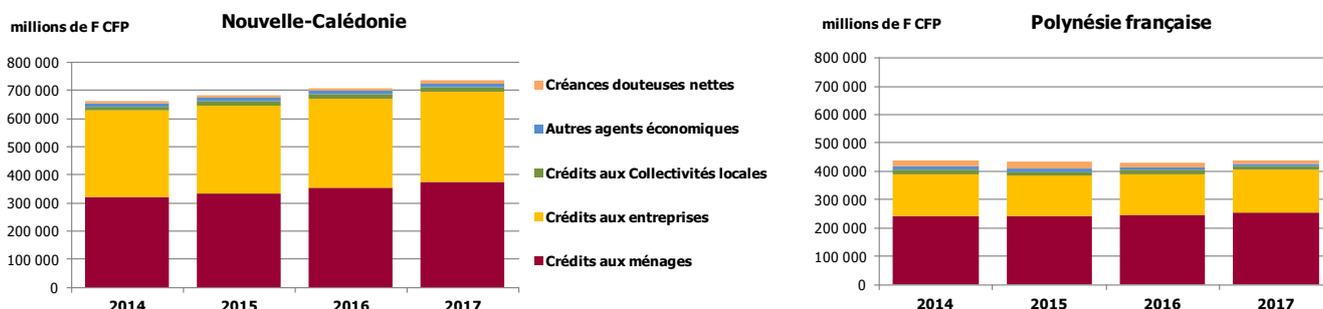
Certains établissements ont des statuts qui ne relèvent d'aucun des trois statuts cités. Ainsi, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) est un « établissement à statut particulier » et la Banque européenne d'investissement (BEI) est une « institution financière internationale ».

## UNE ACTIVITÉ BANCAIRE FAVORABLEMENT ORIENTÉE EN 2018

Cette partie du panorama repose sur l'analyse d'un échantillon de 7 banques : les quatre établissements de crédit de Nouvelle-Calédonie et les trois établissements de crédit de la Polynésie française (cf. note méthodologique infra).

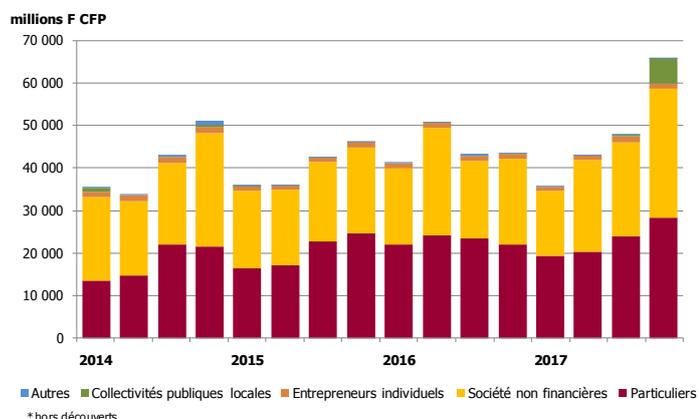
### Les encours de crédit et la collecte de l'épargne progressent dans les deux géographies

#### Évolution des encours de crédits des banques en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française

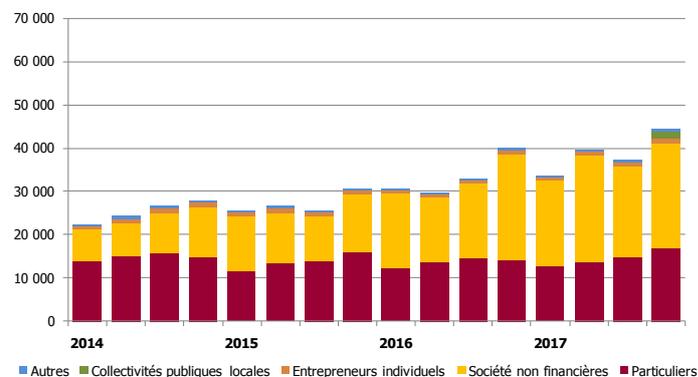


En Nouvelle-Calédonie, l'encours des crédits se situe à 738 milliards de F CFP, en hausse de 3,5 %, en écho à des indicateurs économiques en amélioration, en particulier au second semestre. Cette dynamique s'observe également pour la production de crédit (hors découverts) qui s'accroît significativement sur l'année 2017 pour atteindre 193 milliards de F CFP (+7,6 % sur un an). Cette évolution résulte principalement d'une hausse des octrois aux entreprises (+10,1 %) et, dans une moindre mesure, aux collectivités locales. Les dépôts, en hausse de 1,9 %, s'établissent à 644 milliards de F CFP.

**Production de crédits\* des établissements bancaires locaux - Nouvelle-Calédonie**



**Production de crédits\* des établissements bancaires locaux - Polynésie française**



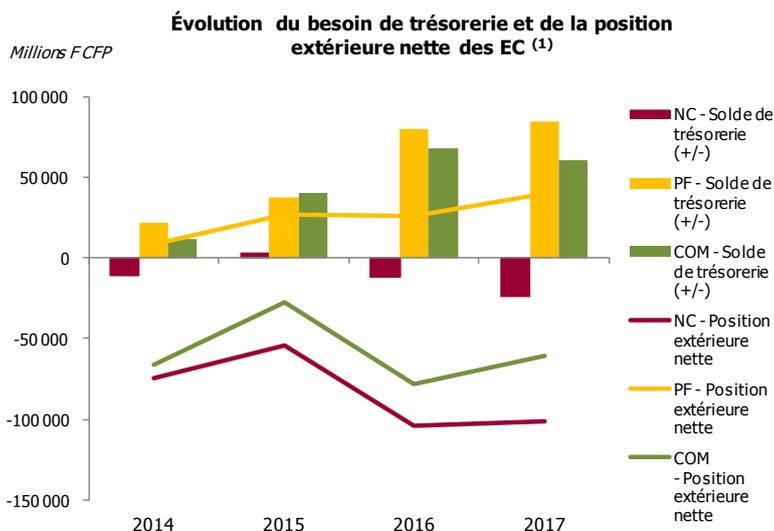
Alors que la bonne tenue de l'économie se confirme en Polynésie française, l'activité de crédit renoue avec la croissance, après cinq années de réduction : l'encours augmente de 1,6 % sur l'année pour se porter à 437 milliards de F CFP, soutenu par une production de crédit hors découverts en hausse de 15,9 % (154 milliards de F CFP à fin décembre). Cette croissance résulte très largement de l'augmentation des octrois aux entreprises (+21,3 %). La collecte des dépôts est en revanche moins dynamique que celle des années précédentes : +2,3 % en 2017 après +6,3 % en 2016 et 5,1 % en 2015. L'épargne collectée atteint ainsi 472 milliards de F CFP.

## Une zone Pacifique globalement en excédent de trésorerie, mais présentant deux situations contrastées

Les établissements de crédit de la zone du franc Pacifique présentent globalement une situation de trésorerie positive, 63 milliards de F CFP à fin 2017, malgré des situations différenciées : la Nouvelle-Calédonie est en situation de déficit depuis plusieurs années, tandis que la Polynésie française présente des excédents depuis 2013.

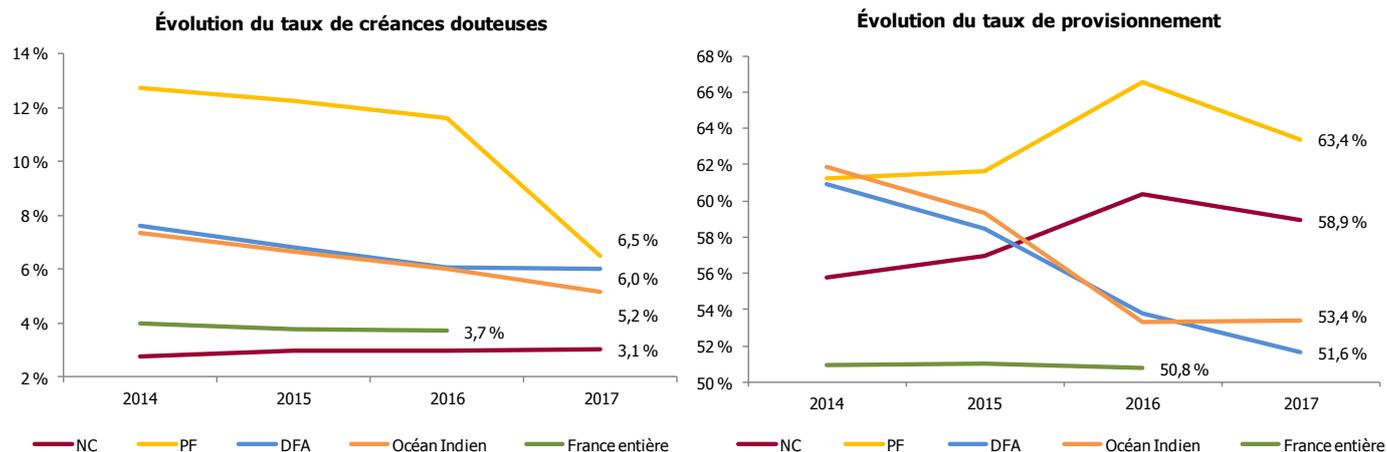
En Nouvelle-Calédonie, l'augmentation des encours de crédits plus importante que la collecte des dépôts a induit un doublement du besoin de trésorerie des établissements de crédit locaux qui passe à 24 milliards de F CFP en 2017. Celui-ci est couvert par le soutien financier d'établissements situés hors de la place bancaire, alimentant ainsi une position extérieure nette emprunteuse de plus de 75 milliards de F CFP, en légère baisse sur l'année (-3,7 %). En effet, son augmentation de 12,6 milliards de F CFP a été principalement couverte par une diminution des placements interbancaires (-25,5 milliards de F CFP). Le recours au réescompte auprès de l'IEOM, mécanisme de cession temporaire de créances éligibles, représente 1,2 % des ressources des banques.

En Polynésie française, où la progression de l'encours des dépôts clientèle est plus forte que celle des crédits, l'excédent de trésorerie des banques augmente de 5,9 %, pour atteindre 84,4 milliards de F CFP. L'essentiel de ces excédents est placé soit en dehors de la place bancaire polynésienne, soit auprès de l'IEOM, sous forme de réserves. De ce fait, la position extérieure nette des banques polynésiennes, excédentaire depuis 2014, augmente de 56 % en 2017 pour atteindre 40 milliards de F CFP. Ces placements hors zone représentent 7,4 % des emplois des banques, alors que la part de ces excédents de trésorerie placés auprès de l'IEOM représente 8,2 % des emplois.



(1) Échantillon des banques étudiées uniquement

## Une sinistralité contenue en Nouvelle-Calédonie et un assainissement volontariste du portefeuille en Polynésie française



En Nouvelle-Calédonie, la qualité du portefeuille de prêts reste relativement stable depuis trois ans, avec un taux de créances douteuses à 3,1 % en 2017, inférieur aux taux observés sur l'ensemble des géographies ultramarines. Le taux de provisionnement, qui a diminué de 1,5 point en 2017 pour s'établir à 58,9 %, est supérieur à celui observé sur la France entière (50,8 % en 2016), mais demeure inférieur à celui des banques polynésiennes (63,4 %).

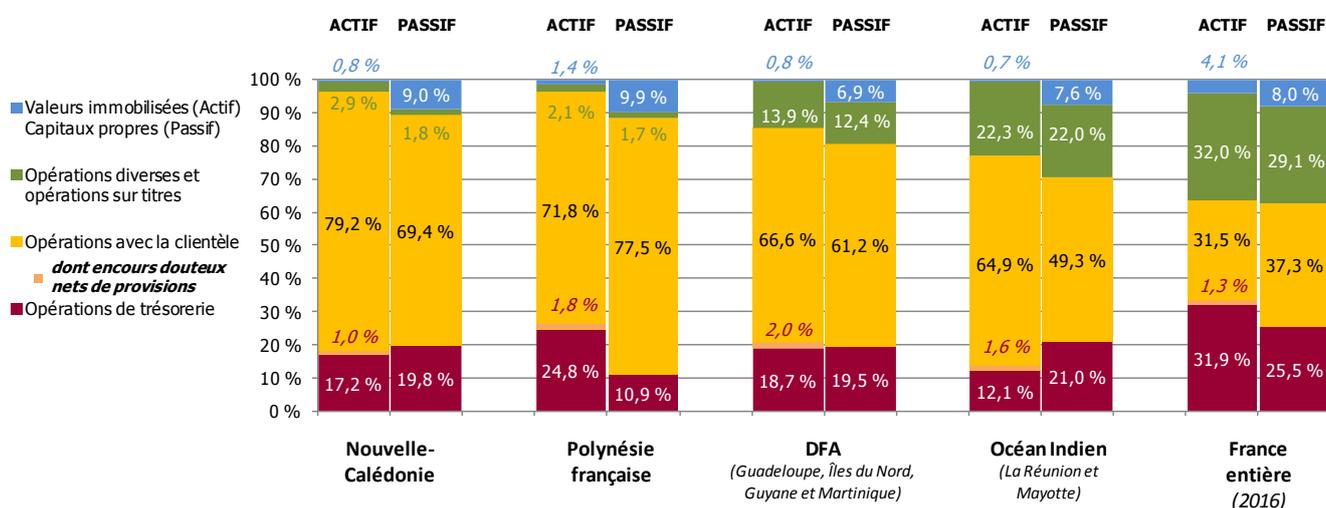
En Polynésie française, la qualité du portefeuille des banques locales, qui s'était déjà améliorée en 2015 et en 2016 à la faveur de cessions de créances douteuses à des établissements métropolitains spécialisés dans le recouvrement, continue sur la même tendance en 2017. Le taux de douteux diminue de moitié en 2017, à 6,5 %, dans un environnement économique favorable, après avoir culminé à 12,7 % en 2014. L'encours de créances douteuses brutes décroît ainsi de plus de 24 milliards de F CFP pour atteindre 30 milliards de F CFP. Le taux de provisionnement baisse de 3,1 points, passant de 66,6 % à fin 2016 à 63,4 % en 2017.

## Une solvabilité satisfaisante

L'activité des banques calédoniennes et polynésiennes est similaire, principalement tournée vers l'intermédiation, comme l'illustre la prépondérance des opérations avec la clientèle. En revanche, leur structure bilancielle diffère de celle des banques hexagonales, caractérisée par l'importance des opérations sur titres (près du tiers du bilan agrégé). Cette structure des banques de l'échantillon des DFA et de l'océan Indien est assez semblable à l'actif, mais pas au passif : la part des dépôts clientèle y est moins importante et celle pour le refinancement (opérations de trésorerie) ou les opérations diverses plus élevée.

Le ratio des créances douteuses nettes sur les fonds propres se tasse de 0,9 point en 2017, pour s'établir à 11,2 % en Nouvelle-Calédonie ; il demeure le plus faible de l'Outre-mer, reflétant la bonne qualité du portefeuille de la place. Compte tenu des cessions de créances intervenues et des efforts en matière de recouvrement, il s'améliore très sensiblement en Polynésie française, à 18,0 % (-11,2 points) et devient inférieur à celui enregistré pour les DFA et l'océan Indien.

### Décomposition du bilan des banques ultramarines en 2017



Le niveau des fonds propres au regard du total de bilan augmente de 0,1 point à 9 % en 2017 en Nouvelle-Calédonie, l'augmentation des capitaux propres ayant globalement été proportionnelle à celle du bilan. En Polynésie française, il diminue de 0,3 point à 9,9 %, la taille du bilan ayant augmenté plus rapidement que les capitaux propres.

## Solvabilité

	2014					2017				
	Nouvelle-Calédonie	Polynésie française	DFA	Océan Indien	France entière <sup>(1)</sup>	Nouvelle-Calédonie	Polynésie française	DFA	Océan Indien	France entière <sup>(1)</sup> (2016)
Fonds propres <sup>(2)</sup> / total bilan	9,0 %	10,3 %	6,8 %	9,4 %	7,2 %	9,0 %	9,9 %	6,9 %	7,6 %	8,0 %
Créances douteuses nettes / FP <sup>(2)</sup>	11,0 %	39,5 %	29,8 %	20,4 %	7,4 %	11,2 %	18,0 %	28,9 %	21,0 %	6,5 %

(1) France entière : créances douteuses nettes hors crédit-bail et locations simples.

(2) Les fonds propres incluent le résultat net de l'exercice.

## DES RÉSULTATS EN HAUSSE DU FAIT D'UN COÛT DU RISQUE MAÎTRISÉ

### Un PNB stable en Nouvelle-Calédonie et en recul en Polynésie française

En Nouvelle-Calédonie, le PNB des banques locales, constitué majoritairement d'intérêts nets, reste stable depuis deux ans, à plus de 32 milliards de F CFP. En revanche, celui des banques polynésiennes diminue pour la 7<sup>ème</sup> année consécutive, -5,2 % en 2017, en raison notamment de la baisse des intérêts nets (-7,1 %).

### Principaux soldes du compte de résultat

Nouvelle-Calédonie	en millions de F CFP					Polynésie française	en millions de F CFP				
	2014	2015	2016	2017	Var 17/16		2014	2015	2016	2017	Var 17/16
Produit net bancaire	31 476	32 174	32 147	32 174	0,1 %	21 450	21 087	20 866	19 771	-5,2 %	
Résultat brut d'exploitation	16 021	16 055	15 818	15 326	-3,1 %	7 587	6 929	6 329	4 739	-25,1 %	
Résultat d'exploitation	15 046	14 745	13 158	14 109	7,2 %	4 418	4 433	5 329	6 573	23,3 %	
Résultat courant avant impôt	14 989	14 472	12 902	13 919	7,9 %	5 204	4 281	5 446	6 569	20,6 %	
<b>Résultat net</b>	<b>9 317</b>	<b>8 875</b>	<b>7 741</b>	<b>8 097</b>	<b>4,6 %</b>	<b>2 180</b>	<b>2 538</b>	<b>3 723</b>	<b>4 273</b>	<b>14,8 %</b>	

La poursuite de la baisse des taux des crédits en Nouvelle-Calédonie, qui pèse sur leur rendement (4,2 % contre 4,5 % en 2016), n'est pas entièrement compensée par le moindre coût des dépôts sur l'année (0,7 %, soit -0,1 point). De ce fait, la marge sur les opérations avec la clientèle (-0,1 point à 3,4 %) et la marge globale d'intermédiation (-0,1 point à 2,4 %) se replient légèrement.

#### Marge moyenne sur opérations avec la clientèle

	2014	2015	2016	2017
Nouvelle-Calédonie	3,7 %	3,7 %	3,6 %	3,4 %
Polynésie française	4,0 %	3,9 %	3,8 %	3,6 %
DFA	5,0 %	4,9 %	4,5 %	4,3 %
Océan Indien	3,4 %	3,5 %	3,3 %	3,1 %
France entière	n/d	n/d	n/d	n/d

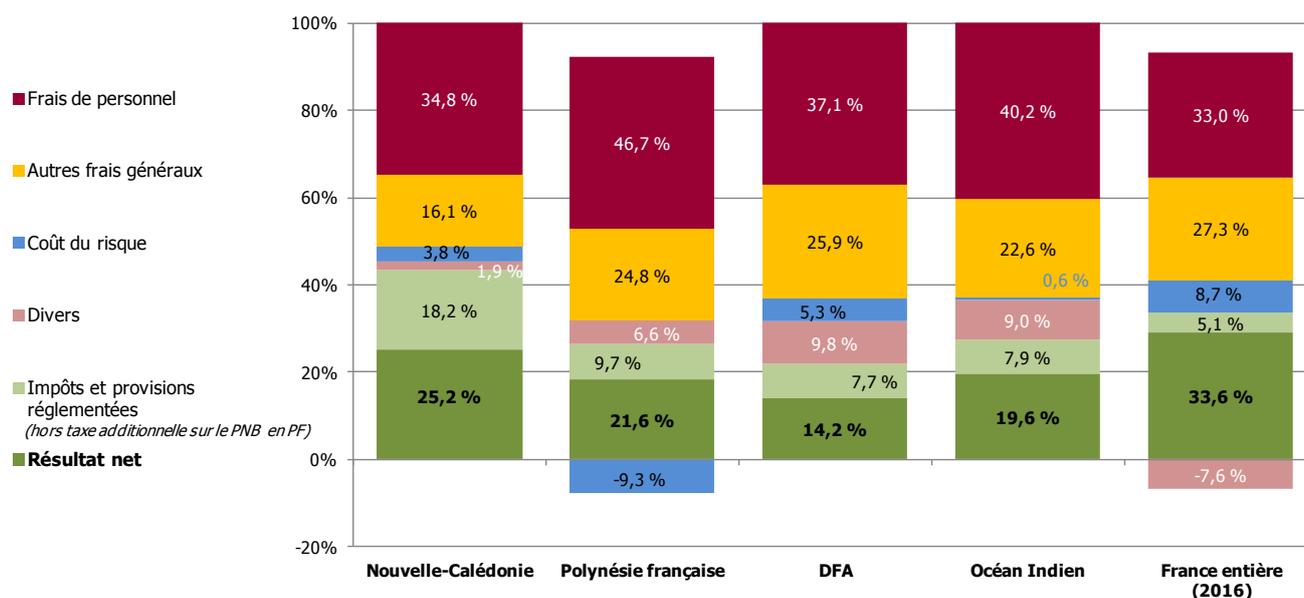
#### Marge globale d'intermédiation

	2014	2015	2016	2017
Nouvelle-Calédonie	2,6 %	2,5 %	2,5 %	2,4 %
Polynésie française	2,6 %	2,4 %	2,3 %	2,2 %
DFA	3,8 %	3,6 %	3,4 %	3,0 %
Océan Indien	2,4 %	2,3 %	2,2 %	2,2 %
France entière	1,3 %	1,3 %	1,3 %	n.d.

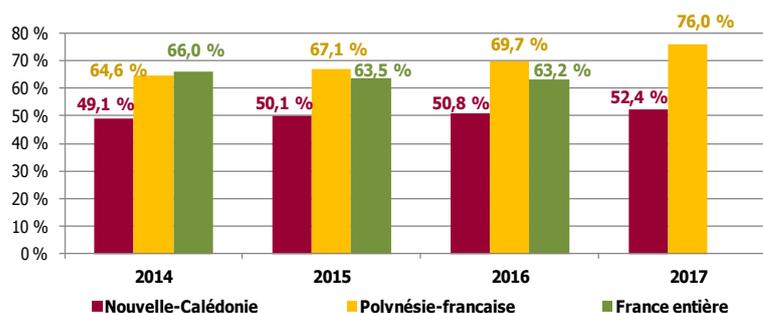
En Polynésie française, alors que le coût du crédit diminue pour tous les types de concours, à l'exception des crédits de trésorerie aux entreprises, entraînant la dégradation du rendement des crédits (4,7 % contre 5 % en 2016), la marge sur les opérations avec la clientèle se contracte de 0,2 point, à 3,6 %. Quant à la marge globale d'intermédiation, elle perd 0,1 point pour s'établir à 2,2 % en 2017.

## Des conditions d'exploitation qui s'infléchissent et une évolution contrastée de la productivité

Ventilation du PNB des banques ultramarines en 2017



Coefficient net d'exploitation



Le coefficient d'exploitation se dégrade de 1,6 point en Nouvelle-Calédonie (52,4 %) et de 6,4 points en Polynésie française (76 %), en raison de la hausse des frais pour services extérieurs, à laquelle s'ajoute, pour les banques calédoniennes, celle des frais de personnel.

Les indicateurs de productivité connaissent une évolution similaire sur les deux géographies. Ceux liés au PNB se dégradent, alors que ceux qui se rapportent à l'activité sont plutôt en hausse, sauf les encours de crédit par agent en Polynésie française.

Indicateurs de productivité	Nouvelle-Calédonie					Polynésie française				
	2014	2015	2016	2017	Var 17/16	2014	2015	2016	2017	Var 17/16
PNB/effectifs (en milliers F CFP)	27 079	27 172	26 784	26 365	-1,6 %	20 198	19 875	20 219	18 937	-6,3 %
Frais de personnel / effectif (en milliers F CFP)	8 943	9 125	9 149	9 176	0,3 %	8 099	8 306	8 938	8 836	-1,1 %
Concours à la clientèle bruts/effectifs (en millions F CFP)	579 888	587 290	602 157	613 164	1,8 %	449 062	442 364	451 724	436 608	-3,3 %
Dépôts de la clientèle/effectifs (en millions F CFP)	506 191	524 393	527 009	528 035	0,2 %	388 977	409 174	447 005	451 835	1,1 %

## Un coût du risque qui s'améliore

Après avoir doublé en 2016, en raison de la hausse des dotations aux provisions pour risques et charges et des pertes nettes sur créances irrécupérables, le coût du risque des banques calédoniennes diminue de plus de moitié en 2017 sous l'effet de reprises de provisions pour créances douteuses : il s'établit à 1,2 milliard de F CFP et absorbe 7,9 % du résultat brut d'exploitation (RBE).

Coût du risque / RBE <sup>(1)</sup>

	2014	2015	2016	2017
Nouvelle-Calédonie	-6,1 %	-8,2 %	-16,8 %	-7,9 %
Polynésie française	-41,8 %	-36,0 %	-15,8 %	38,7 %
France entière	-11,0 %	-5,6 %	-23,7 %	n.d.

(1) Le ratio coût du risque / RBE représente la part du RBE absorbé par les dotations nettes aux provisions et les pertes nettes sur créances irrécupérables.

Sur la place polynésienne, il apporte une contribution positive au résultat de 1,8 milliard de F CFP car les pertes enregistrées sur les créances douteuses se sont avérées inférieures aux reprises de provisions.

## Un résultat et une rentabilité en hausse

Indicateurs de rentabilité	2014					2017				
	Nouvelle-Calédonie	Polynésie française	DFA	Océan Indien	France entière	Nouvelle-Calédonie	Polynésie française	DFA	Océan Indien	France entière (2016)
Résultat net / total bilan (ROA)	1,1 %	0,4 %	0,6 %	0,8 %	0,2 %	0,9 %	0,7 %	0,5 %	0,7 %	0,5 %
Résultat net / fonds propres (ROE)	12,4 %	3,7 %	9,1 %	8,2 %	3,0 %	9,7 %	7,1 %	7,9 %	9,2 %	5,8 %
Taux marge nette	29,6 %	10,2 %	14,5 %	23,3 %	16,8 %	25,2 %	21,6 %	14,2 %	23,4 %	33,6 %

En Nouvelle-Calédonie, le résultat net s'élève à 8,1 milliards de F CFP, se traduisant par une amélioration des indicateurs de rentabilité des banques, après deux années d'inflexion. Sa hausse de 4,6 % sur l'année, portée par la diminution du coût du risque, est toutefois ralentie par une contribution au fonds pour risques bancaires généraux (FRBG) après une année sans dotation en 2016 et la progression de 9,9 % de la charge de l'impôt qui affectent le résultat courant avant impôts (RCAI).

En Polynésie française, au-delà des gains liés au coût du risque, le résultat net bénéficie d'une reprise de dotations au FRBG, pour enregistrer une croissance de +14,8 %, à 4,3 milliards de F CFP. Dès lors, les indicateurs de rentabilité des banques polynésiennes s'améliorent sur l'année.

### GLOSSAIRE

**Coefficient net d'exploitation** : (frais généraux + dotations aux amortissements) / PNB

**Coût du risque** : dotations aux provisions (créances douteuses, dépréciation et risques et charges) + reprises sur provisions (créances douteuses, dépréciation et risques et charges) – pertes sur créances irrécupérables + intérêts sur créances douteuses

**ECZE (établissement de crédit de la zone d'émission)** : établissement bancaire disposant d'un guichet dans l'une des COM de la zone du F CFP, enregistré auprès de la Banque de France.

**ECHZE (établissement de crédit hors de la zone d'émission)** : établissement bancaire intervenant dans l'une des COM de la zone du F CFP depuis la métropole sans aucune implantation locale, ou ayant une représentation locale, mais qui pour des questions d'organisation n'identifie pas chacune de leurs implantations par l'attribution d'un guichet.

**Intérêts nets** : intérêts perçus des crédits et des placements interbancaires – intérêts versés à la clientèle et aux prêteurs interbancaires + produits nets sur opérations de crédit-bail et assimilé (hors intérêts sur créances douteuses)

**Marge globale d'intermédiation** : produits nets d'intermédiation / les encours intermédiés

**Marge nette** : résultat net / PNB

**Marge sur les opérations avec la clientèle** : rendement moyen des emplois clientèle - coût moyen des ressources clientèle.

**Produit net bancaire (PNB)** : intérêts nets + commissions nettes + divers nets

**Rendement moyen** : produits générés par un encours / Encours moyen

**Résultat brut d'exploitation** : PNB – frais généraux – dotations aux amortissements – dotations nettes aux provisions sur immobilisations

**Résultat net** : produits de l'exercice – charges de l'exercice

### NOTE MÉTHODOLOGIQUE

L'analyse de l'activité bancaire, focalisée sur les banques généralistes, a été réalisée à partir des données d'échantillons de banques suivants (pour la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française, il s'agit de l'ensemble des établissements de crédit locaux, hors ECS) :

Nouvelle-Calédonie		Polynésie française	DFA	Océan Indien
BCI	BNPP NC	BDP	BNPP AG	CRCAMMG
BNC	SGCB	BDT	BRED-BP	FCMAG
		SOCREDO	CEPAC	LCL AG (1)
			CRCAMG	SGBA
				BFCOI
				BNPP Réunion
				BRED-BP
				CEPAC
				CRCAMR

1) Les données 2014 ont été reportées sur 2015

Les encours de crédit sont calculés pour l'ensemble des types de concours, découverts (comptes ordinaires débiteurs) compris. La production de crédit exclut ce dernier type de concours.

À l'exception des données concernant le nombre de comptes, la monétique et les équipements bancaires, qui proviennent de la Banque de France ou de la BCE, les données « France entière » sont extraites de l'étude « Les chiffres du marché français de la banque et de l'assurance » 2016 ou 2015 de l'ACPR. Dans un souci de cohérence, certains indicateurs ont toutefois été recalculés en utilisant la méthodologie de l'IEOM.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr)

Directeur de la publication: Marie-Anne POUSSIN-DELMAS. Responsable de la rédaction : Marc SCHWEITZER.

Éditeur et imprimeur : IEOM. Achevé d'imprimer : aout 2018 – Dépôt légal : aout 2018 – ISSN 1968-6277